

La construction neuve de logements résultats à fin septembre 2017

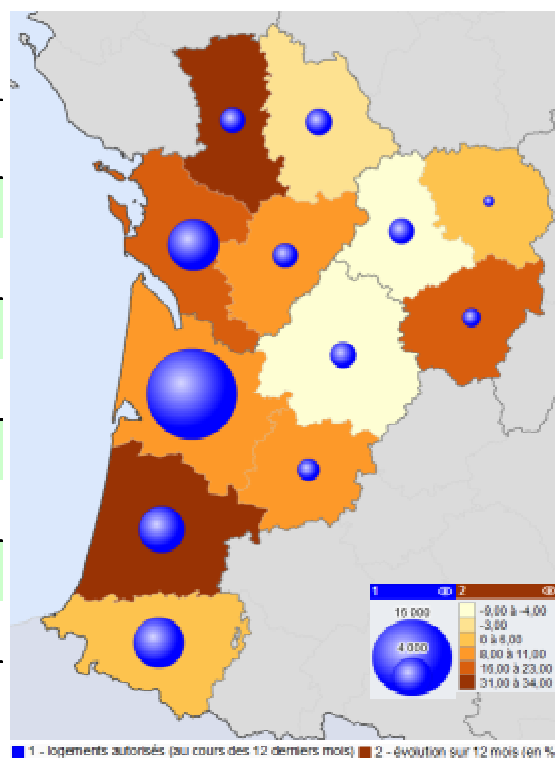


Logement Construction

La construction neuve de logements

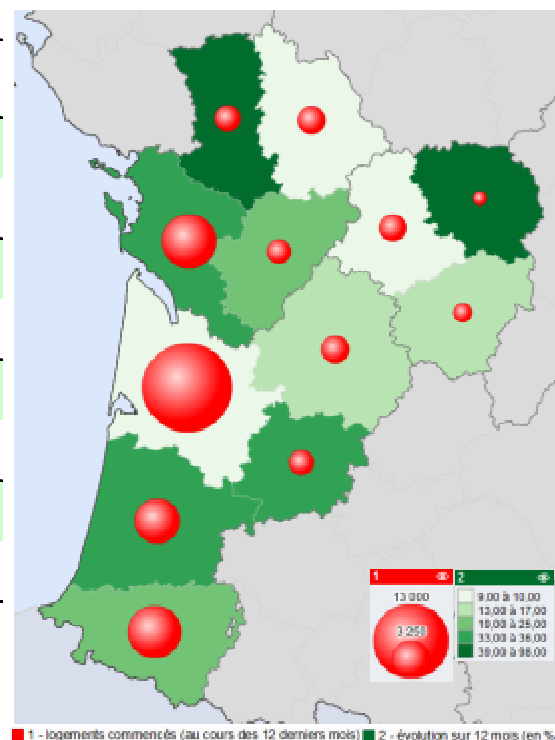
Nombre de logements autorisés

	d'octobre 2016 à septembre 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	20 044	140 477
	évolution ²	17%	16%
individuels groupés	Nombre ¹	5 680	47 733
	évolution ²	5%	5%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	21 975	294 265
	évolution ²	7%	13%
Total logements	Nombre ¹	47 699	482 475
	évolution ²	11%	13%



Nombre de logements commencés

	d'octobre 2016 à septembre 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	17 595	123 159
	évolution ²	18%	17%
individuels groupés	Nombre ¹	4 890	36 315
	évolution ²	19%	7%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	19 209	241 808
	évolution ²	20%	21%
Total logements	Nombre ¹	41 694	401 282
	évolution ²	19%	19%



¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents
Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin septembre 2017

LOGEMENTS AUTORISES

d'octobre 2016 à septembre 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	815	7%	297	118%	282	-23%	1 394	11%
17 - Charente-Maritime	3 336	19%	1 021	43%	2 059	21%	6 416	23%
19 - Corrèze	617	33%	90	20%	78	-42%	785	16%
23 - Creuse	210	11%	31	48%	0	-100%	241	6%
24 - Dordogne	1 343	9%	134	-57%	134	-4%	1 611	-4%
33 - Gironde	6 033	21%	1 965	-17%	12 001	8%	19 999	8%
40 - Landes	2 253	21%	761	29%	2 118	45%	5 132	31%
47 - Lot-et-Garonne	813	13%	190	8%	151	-10%	1 154	8%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 793	15%	460	-9%	3 972	3%	6 225	5%
79 - Deux-Sèvres	906	6%	268	129%	349	105%	1 523	34%
86 - Vienne	1 061	14%	272	6%	333	-38%	1 666	-3%
87 - Haute-Vienne	864	15%	191	48%	498	-40%	1 553	-9%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	20 044	17%	5 680	5%	21 975	7%	47 699	11%

LOGEMENTS COMMENCES

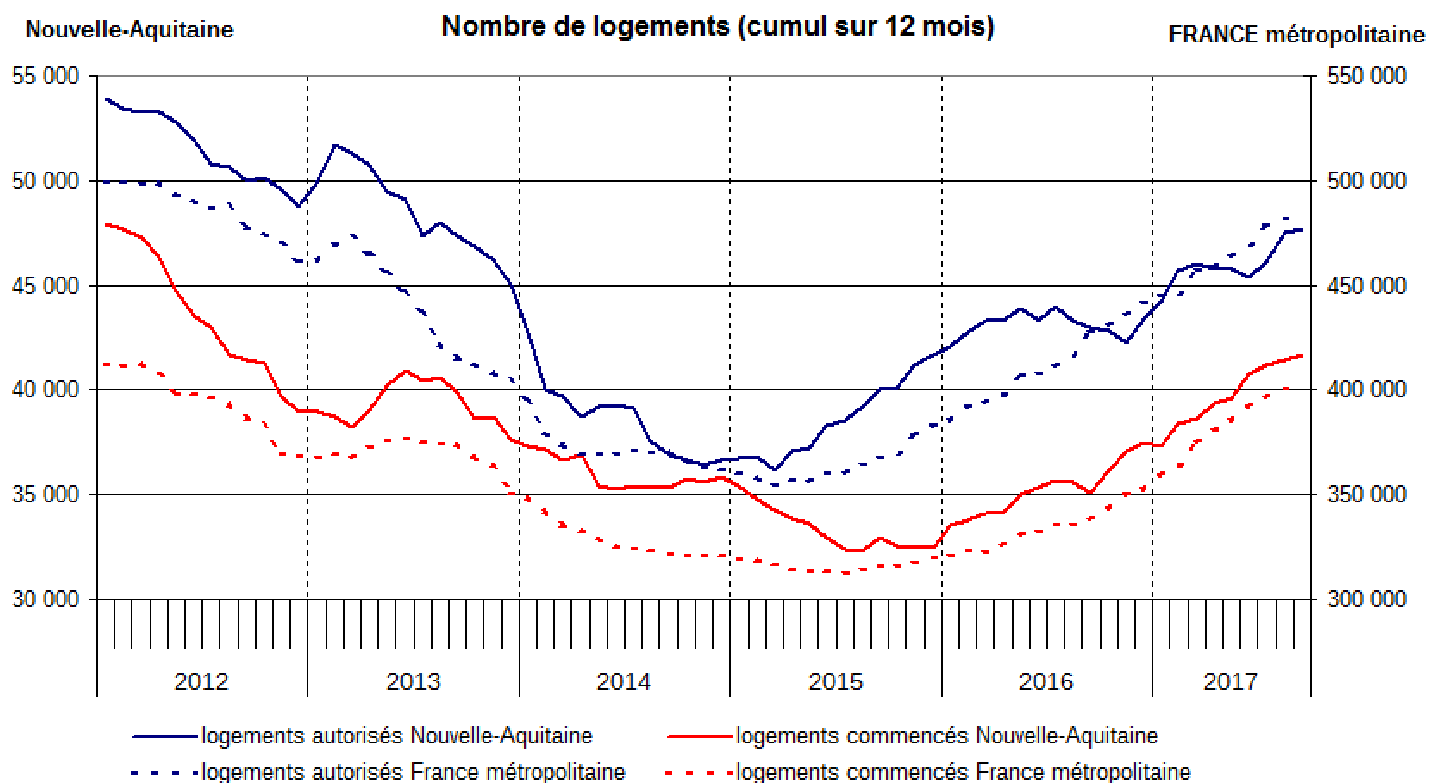
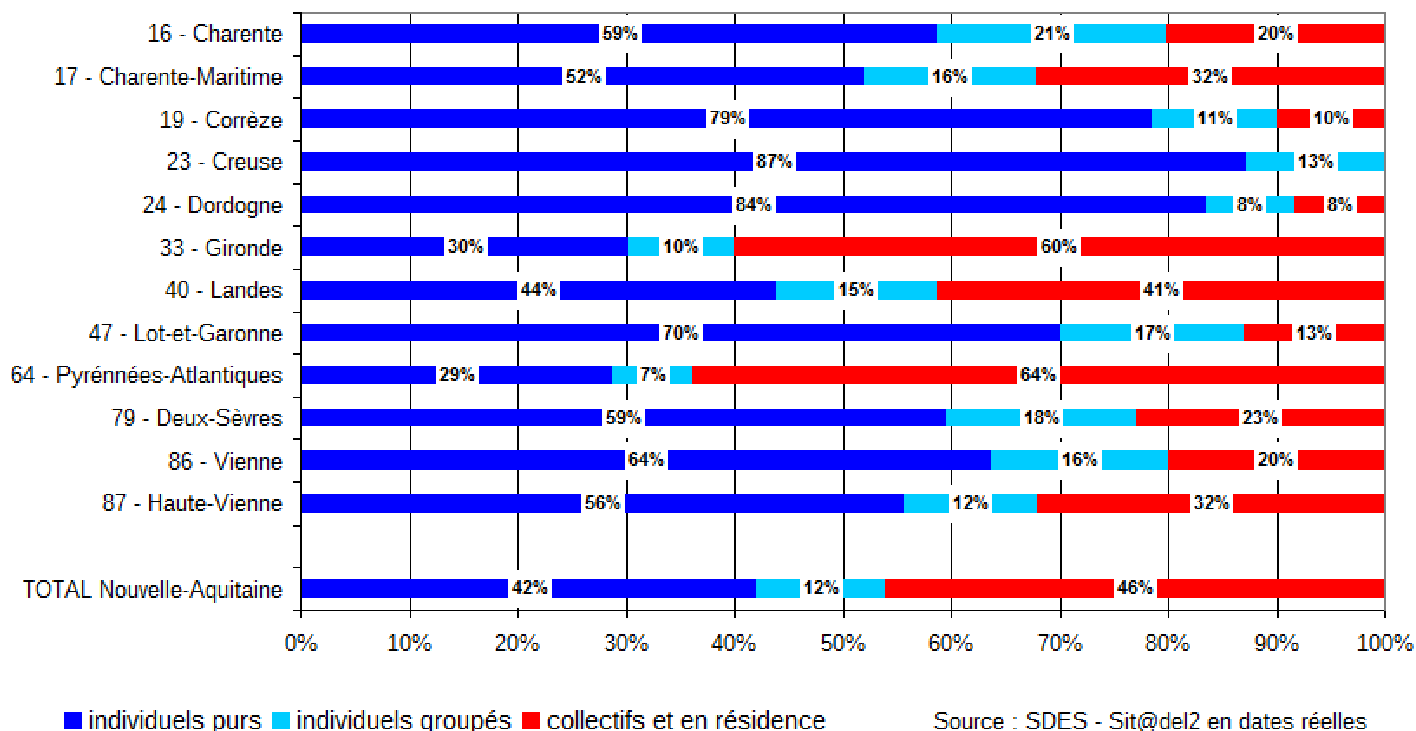
d'octobre 2016 à septembre 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	754	10%	205	74%	224	18%	1 183	19%
17 - Charente-Maritime	3 049	26%	832	49%	2 239	38%	6 120	33%
19 - Corrèze	515	24%	83	-12%	118	13%	716	17%
23 - Creuse	180	9%	22	38%	173	> +200 %	375	98%
24 - Dordogne	1 222	10%	237	68%	137	-17%	1 596	13%
33 - Gironde	4 957	19%	1 805	0%	9 547	6%	16 309	9%
40 - Landes	1 999	21%	578	101%	1 443	42%	4 020	36%
47 - Lot-et-Garonne	723	16%	159	-34%	420	> +200 %	1 302	33%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 599	14%	435	14%	3 586	31%	5 620	25%
79 - Deux-Sèvres	814	4%	162	47%	379	> +200 %	1 355	39%
86 - Vienne	1 033	28%	222	-10%	325	-14%	1 580	10%
87 - Haute-Vienne	750	18%	150	16%	618	-2%	1 518	9%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	17 595	18%	4 890	19%	19 209	20%	41 694	19%

¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface

² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents

Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin septembre 2017

Part des logements autorisés par type et par département (au cours des 12 derniers mois)



Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier (permis commencés) transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Ces estimations sont ajustées tous les mois. Ainsi, un résultat à un instant t peut être révisé les mois suivants. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES. (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements/notice-methodologique-sitadel2-fevrier-2015-v2.pdf>).

On distingue les logements individuels (purs ou groupés), les logements collectifs (appartements) et les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.). Ces derniers se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Pour en savoir plus

Les résultats pour la région sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction-r593.html>).

Les séries nationales de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr (rubrique construction / logements).

Observation & statistiques

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

Directeur de publication : Patrice Guyot

Rédacteur : William Chateauvieux
Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : en cours